

Joan W. Scott : *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*

Diane Lamoureux

Volume 11, Number 2, 1998

Ils changent, disent-ils

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058013ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058013ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lamoureux, D. (1998). Review of [Joan W. Scott : *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*]. *Recherches féministes*, 11(2), 204–207. <https://doi.org/10.7202/058013ar>

conditions de travail) et les moyens pour surmonter les obstacles (les associations et groupes d'influence, la conseillancé, les politiques appropriées en ce qui concerne les objectifs, le recrutement et la sélection).

Le titre même du document reflète l'état de la recherche dans ce domaine. Les données incomplètes montrent bien la difficulté de l'entreprise : les organisations refusent souvent de fournir les données pertinentes qu'elles qualifient de confidentielles. Dans le domaine de l'audiovisuel, notamment, les résultats n'illustrent que partiellement l'origine des images qui apparaissent sur les écrans, car les télévisions sont d'abord des diffuseurs; les données ne tiennent compte ni des émissions faites par les entreprises de production, qui sont distinctes des télédiffuseurs, ni de la publicité. On sait que ces images représentent un pourcentage important du temps d'antenne. Pour le Canada, les seules données proviennent de la CBC qui, de plus, n'a pas fourni les taux de femmes et d'hommes employés en matière de production. Dans l'ensemble, la situation décrite par la recherche de Gallagher est celle de la période 1990-1995; fait à noter, les résultats permettront la comparaison avec les années 2000, c'est-à-dire avec la situation résultant de l'évolution de la production et de la circulation de l'information et des programmes dans le contexte de la mondialisation, du développement des pratiques du journalisme dans Internet et de la numérisation de la production audiovisuelle.

Et pour mieux comprendre l'incidence de ces statistiques, l'auteure rapporte les propos d'une journaliste (P. Marshall), reporter de la télévision britannique (ITM), qui fut l'une des premières à étudier les conditions d'internement en Bosnie avant que le problème des viols systématiques ait été porté à la connaissance du public : «Quand j'ai vu les premiers hommes internés dans les camps, à cause de leur délabrement physique, j'ai voulu savoir s'ils avaient été torturés. Sur le moment, il ne m'est pas venu à l'esprit que l'expérience des femmes avait dû être au moins aussi traumatisante : je crois que c'est parce qu'on m'avait imposé une vision de l'actualité».

*Estelle Lebel*  
*Département d'information et communication*  
*Université Laval*

**Joan W. Scott** : *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, Albin Michel, 1998, 287 p.

Dans cet ouvrage, Joan Scott se fixe un défi de taille : elle veut montrer comment, dans la modernité politique, l'universalisme de la différence des sexes a prévalu sur celui du «citoyen abstrait»; bref, comment la citoyenneté moderne est d'emblée «genrée», ce qui a pour conséquence de placer les féministes dans un paradoxe dont elles parviennent difficilement à s'extirper. Comme elle le souligne dans la préface à l'édition française, ces «paradoxes ne reflètent pas les limites de l'imagination féministe, mais les contradictions des théories et des pratiques de la représentation démocratique» (p. 13). En fait, Joan Scott apporte

un nouvel éclairage sur la question de l'oscillation entre l'égalité et la différence qui continue de marquer la réflexion féministe.

Ce qu'elle soutient tout au long de son étude, c'est que le discours féministe s'est formulé de façon critique par rapport au républicanisme et à la pensée démocratique française. Ce qui implique deux conséquences : d'une part, il essaie de penser la citoyenneté des femmes à l'intérieur des paradigmes de la réflexion républicaine; d'autre part, il se situe en porte-à-faux par rapport à un pré-supposé essentiel de cette pensée, à savoir que la différence sexuelle interdit aux femmes l'accès à la citoyenneté.

L'étude s'ouvre sur un chapitre de nature plus méthodologique et épistémologique qui pose ce que l'auteure entend par «approche critique du féminisme». Il s'agit, pour elle, à la fois de lire le féminisme comme pensée critique dans (et de) l'histoire de la pensée politique occidentale mais aussi de penser le féminisme comme procédant de cette histoire, fabriquant sa trame à partir du matériau qu'elle lui offre. C'est pourquoi l'auteure commence par une analyse de l'individualisme abstrait et de l'assimilation de l'individualité à la masculinité. Cependant, elle montre également que, à travers le féminisme, certaines ont pu accéder à la subjectivité (la capacité d'action) que l'on s'entêtait à leur dénier.

Suivent quatre chapitres portant sur des personnalités exemplaires et des moments charnières de l'histoire du républicanisme français : Olympe de Gouges et la Révolution française, Jeanne Deroin et la révolution de 1848; Hubertine Auclert et la Troisième République; Madeleine Pelletier et la tradition radicale socialiste. À travers ces figures et ces moments charnières, ce qu'essaie de montrer Scott, «c'est comment et au nom de qui elles formulèrent ces revendications, les diverses manières dont elles émergèrent en tant que sujets féministes, et leurs différences. Intéressante également la manière dont les discours universalistes, en particulier les discours de l'universalisme abstrait, des droits et des devoirs sociaux, leur permirent de se concevoir en tant qu'actrices politiques, alors que ces mêmes discours les excluaient du champ politique. Mais le plus passionnant, c'est la spécificité historique de l'action féministe, et l'incommensurabilité des philosophies féministes qui transparaît sous la structure du paradoxe» (p. 34).

Le chapitre consacré à Olympe de Gouges met en lumière à la fois la richesse de sa réflexion, les limites des outils dont elle disposait, mais aussi comment elle met le doigt sur un problème épineux et fondamental de la première révolution française, à savoir la question de la représentation. Celle-ci ne fut d'ailleurs pas résolue à ce moment et il faudra presque un siècle, c'est-à-dire l'avènement de la Troisième République, pour que cette question trouve une solution satisfaisante en ce qui concerne les hommes et que, selon le désir de l'historien François Furet, la Révolution française puisse se terminer. Poser la question en 1789 relevait de ce que Scott qualifie d'émulation, ce qui «ne signifiait pas acquisition de traits masculins déterminés, mais plutôt mise en œuvre du processus continu de construction de soi alors réservé aux hommes» (p. 65). Toutefois, cela impliquait de mettre en lumière le fait que l'individualité moderne se constitue sur la base d'une différence qui est dépolitisée même si elle sert de soutien à l'ordre politique. «En 1793, Olympe de Gouges fut perçue

comme une incarnation du risque de chaos dans le déni de la loi qu'une «imagination exaltée», ou l'«imagination des songes», faisait courir à l'ordre social rationnel et à l'acceptation de la masculinité et de la féminité dont ce dernier avait fini par dépendre» (p. 81). D'où son passage à la guillotine, afin d'éliminer dans sa personne le danger que «la femme» fait courir à la raison politique et à l'hétéronormativité. Bref, une femme ne peut pas être un homme, d'où la première version du paradoxe.

La figure de Jeanne Deroin reprend le paradoxe formulé et incarné par Olympe de Gouges. Quoiqu'elle se situe en continuité avec l'action de sa prédécesseure, Deroin insiste moins sur l'égalité que sur la différence des femmes. À une époque qui liait droits et devoirs, comme c'est le cas en 1848, la figure féminine exemplaire est d'emblée trouvée : il s'agit, évidemment, de la mère. «De la caractéristique qui, à l'époque, fondait symboliquement la différence féminine, Jeanne Deroin fit la justification de l'exercice des droits politiques : elle déclara, selon les critères moraux et politiques dominants, que des êtres détenant le pouvoir d'enfanter devaient aussi détenir des droits» (p. 104). D'où également sa volonté de définir la famille et la filiation en fonction de la mère. «Attribuer à la famille le nom du père relevait plutôt d'une appropriation de pouvoir déguisée en exercice d'un droit. Cela revenait à oblitérer la valeur sociale de la maternité et l'identité de la femme en tant qu'acteur indépendant, à la priver de son individualité et de ses enfants – les fruits de son labeur, la démonstration de son statut souverain, de la propriété de sa personne» (p. 104). Cette assimilation des femmes au prolétariat privé des fruits de son travail prend tout son sens lorsqu'on sait qu'au dire des républicains la révolution de 1848 avait aboli le prolétariat en France en instaurant le suffrage universel masculin. Cependant, la démarche de Jeanne Deroin ne laissait pas d'être à tout le moins ambiguë puisqu'elle revendiquait l'égalité au nom de la mixité du genre humain, représentant l'individu comme un couple hétérosexuel étroitement enlacé, d'un côté, et au nom de l'indépendance des femmes, de l'autre, l'individu femme étant représentée par une mère, concevant seule son enfant. Deuxième formulation du paradoxe.

Pour sa part, Hubertine Auclert doit opérer dans un contexte où la reformulation du rapport entre citoyenneté et masculinité procède de l'assimilation entre l'État et le «bon père de famille». Dans un tel contexte, celle-ci «tenta de mettre en évidence le lien entre la privation des femmes du droit électoral et la dépolitisation de la question sociale» (p. 138). Le travail d'Hubertine Auclert consista, dans un premier temps, à modifier la conception que l'on avait des femmes, soit les deux modèles repoussoirs de la pétroleuse de la Commune de Paris ou de la bigote, servante des curés, pour insister sur leur côté logique, conforme à l'idéal positiviste de son époque. Ce qui transportait les femmes hors de la logique, ce n'est pas un défaut intrinsèque, mais la structure même de l'ordre politique puisque, ne pouvant pas voter, les femmes «étaient exclues de la discussion et, en conséquence de l'usage de la persuasion» (p. 149). De plus, les intérêts des femmes étaient laissés pour compte dans la formulation même des débats publics. D'où la volonté d'Hubertine Auclert de constituer un sujet politique féminin. Troisième version du paradoxe civique.

Le paradoxe ne trouvera pas plus de résolution dans la formulation de la citoyenneté des femmes entreprise par Madeleine Pelletier. Certes celle-ci peut nous paraître plus «moderne» que ses prédécesseures en insistant sur le point que c'est le fait d'être un sujet de droit qui permet de constituer l'individualité des femmes et sur l'autonomie des femmes qui doivent se comprendre comme des êtres «entiers» n'ayant pas besoin de ces «appendices» que sont le mari et les enfants pour exister. Toutefois, cela allait conduire Pelletier à refuser toute idée de la différence féminine, y compris sur le plan des corps, non qu'elle méconnût le rôle différent des hommes et des femmes dans la reproduction (après tout, elle avait une formation en médecine et avait pratiqué suffisamment d'avortements pour le savoir), mais elle comprenait le rôle de la différence sexuelle (et raciale) construite à ce moment par l'anthropologie physique. D'où la nécessité pour elle de dissocier maternité et féminité et la possibilité pour les femmes de devenir des individus abstraits qui passent par une maîtrise de la sexualité pouvant confiner à l'asexuation (elle-même fit de son existence un manifeste en faveur du célibat et de la chasteté). Et, d'une certaine façon, une assimilation de l'individuation à la masculinisation, d'où la quatrième version du paradoxe.

En fait, ce que le titre original de l'ouvrage, *Only Paradoxes to offer*, suggère beaucoup mieux que la traduction française, c'est que la définition même de la citoyenneté à l'époque rendait complexe pour les femmes le fait de s'en revendiquer. Soit cela se faisait au nom de la commune humanité entre hommes et femmes et, dans ce cas, les femmes apparaissaient comme des «hommes défectueux». Soit on invoquait la différence des sexes et là la femme ne pouvait être que la mère, négation parfaite de l'indépendance individuelle. Plutôt que d'entreprendre de résoudre ce paradoxe, Joan Scott a préféré en mettre à nu les rouages pour en signifier la présence actuelle. Elle a aussi montré comment le féminisme est une pensée résolument moderne qui repose sur les paradoxes de cette même modernité et qui doit constamment naviguer entre la mise en évidence de la différence sexuelle et l'oblitération des conséquences sociales de cette différenciation. Dans le cadre des débats actuels sur la parité dans la représentation politique, ce livre nous donne matière à réfléchir sur le lien entre masculinité et citoyenneté et sur ses répétitions/contestations/mutations.

*Diane Lamoureux  
Département de science politique  
Université Laval*